

PV DE LA REUNION DE BUREAU

Du 23 JUILLET 2012 A BORDEAUX

PRESENTS : LECOMPTE C., ANTOINE A.M., BARROUILLET P., BRANA E., MOUZET N., PREDIGNAC M. et VOIEMENT A.

EXCUSES : BOUQUET D., DARRICAU F., MAURANCE J.C. et NOEL G.

ASSISTENT : BARERE F. et DECHAUMET F.

Séance ouverte à 18^H45

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DES EQUIVALENCES :

Le sujet du coût des équivalences est à nouveau abordé.

Il est rappelé qu'un contrat d'accompagnement avait été établi pour les entraîneurs demandant une équivalence CQP. Il prévoyait un versement d'arrhes d'un montant de 75 € et il avait été précisé qu'un réajustement serait fait à posteriori.

F. DECHAUMET propose qu'un montant fixe de 15 € soit demandé pour les frais de dossier (fourniture, salaire de la secrétaire, frais postaux, ...) et qu'un montant forfaitaire de 15 ou 35 € soit demandé en sus en fonction des conditions relatives à l'entretien (téléphonique ou physiquement).

M. PREDIGNAC demande confirmation à la secrétaire générale quant à notre habilitation en tant qu'organisme de formation.

La secrétaire générale confirme l'habilitation de la ligue d'Aquitaine. Suite à cela, M. PREDIGNAC fait part de son sentiment et déclare que les techniciens vont pouvoir dès lors négocier des contrats avec des clubs moyennant rémunération. Il est donc d'avis à appliquer un tarif unique.

Le conseiller technique intervient en précisant que dans un grand nombre de ligues, aucun frais n'est facturé. Il ajoute qu'en fin de période légale, vu le nombre important de dossiers à traiter, certains entretiens ont été fait par téléphone d'où pour lui la nécessité de prévoir un tarif spécifique.

Cependant, il tient à préciser que les entraîneurs ayant obtenu leur équivalence lors de la session du 21 avril 2012 et pour lesquels nous avons reçu les certificats n'ont à ce jour pas reçu leur diplôme. Seuls les entraîneurs s'étant acquittés des 75 € les ont reçus.

Il tient également à souligner que le tarif demandé est peut-être excessif car la plupart des entraîneurs demandant une équivalence ont en amont suivi une formation et l'ont financé.

Pour F. BARERE, les élus avaient déjà statué et elle ne comprend pas que nous revenions sur une décision déjà prise.

Les élus présents décident d'adresser une facture d'un montant de 75 € à chaque bénéficiaire. Pour ceux ayant déjà adressé 15 € (montant annoncé par F. DECHAUMET) relatif à un entretien téléphonique, une facture complémentaire sera adressée. Dès réception des règlements, les certificats seront adressés par le secrétariat.

CQP DE FRANCK TOULLEC :

Dans les certificats reçus, nous avons le diplôme de Franck TOULLEC, licencié avec lequel la ligue est en procès.

Suite à cette affaire et aux conseils de notre avocate, il est décidé de ne pas encaisser le chèque de 75 € relatif à la demande d'équivalence et de renvoyer le certificat à la FFBB leur demandant de bien vouloir l'adresser directement. Le courrier adressé à la FFBB fera mention de ce conflit pour expliquer notre démarche.

VALIDATION D'ACQUIS DE L'EXPERIANCE :

Le CTS annonce qu'il n'y a plus de possibilité d'obtenir des équivalences. Nous parlons désormais de VAE.

Lors de la dernière réunion, il avait été abordé le fait de devoir fixer un montant pour les entraîneurs souhaitant bénéficier d'une VAE. Il doit comprendre des frais de dossier, les frais de déplacement du conseiller technique et des frais d'accompagnement.

M. PREDIGNAC tient à rappeler que la ligue étant considérée comme organisme de formation, les clubs pourront faire des demandes auprès des OPCA de prise en charge dans le cadre du DIF. Certains conseils généraux aident également les associations.

Les demandeurs pour les VAE peuvent envoyer leur dossier directement à la FFBB. F. DECHAUMET quant à lui souhaite qu'une copie soit adressée à la ligue.

Le vice-président chargé des finances s'interroge tout de même sur ces dossiers. Sont-ils considérés comme de la formation ? Afin de clarifier le sujet, il va prendre contact avec les OPCA (Agefos, ...) pour connaître leur position quant à la possibilité de prendre en charge ces dossiers de VAE. En cas d'accord, une demande des pièces justificatives à fournir (feuille d'émergence, contenus des formations, ...) sera faite.

Il est décidé de déterminer le montant d'un dossier de VAE lors du prochain bureau.

ORGANISATION DES WEPS ET JEPS :

Le conseiller technique précise que la zone Sud-Ouest a donné délégation à la ligue d'Aquitaine l'organisation du WEPS (weekend de pré-saison) pour les entraîneurs des équipes engagées en championnat de France et appartenant à la zone Sud-Ouest.

F. DECHAUMET devant également organiser une journée à destination des entraîneurs de pré-nationale féminine et masculine a décidé qu'elle se tiendrait le samedi de ce même weekend, soit le 25 août 2012.

Après défection de la Base de Plein Air du Temple-sur-Lot, il a pris contact avec les JSA Bordeaux afin d'organiser ce weekend de formation.

A.M. ANTOINE fait part de son sentiment quant à un courrier émanant du comité de Gironde à destination de tous les entraîneurs. Le comité souhaitait la bienvenue à ces dirigeants sur le territoire girondin. Cependant, elle a le sentiment après lecture que l'organisateur est le comité de Gironde et non la ligue. Ce courrier n'a donc pas été expédié et le président du comité de Gironde en a été informé.

Le président de la ligue en profite pour déclarer qu'il a pu s'entretenir ce jour avec F. TAUZIN afin d'aborder certains points tels que les CTF, une facture de location de salle, projet de la maison commune, facture de champagne (voir directement avec Francis DEDIEU), ... Il a lors de leur déjeuner rappelé que l'organisation de l'assemblée générale de la ligue a été déléguée au comité de Gironde et donc que la ligue ne prend pas en charge de quelconque facture liée à une location d'infrastructure. Il lui fait part du refus par Jean-Marie FLORET d'organiser l'assemblée à

Pessac alors que les infrastructures étaient offertes par la municipalité. Suite à toutes ces explications, le président du comité demande que la facture adressée ne soit pas prise en compte.

La secrétaire générale déclare que le cahier des charges relatif à l'organisation des assemblées générales va être revu et amélioré.

Revenant au courrier, les élus décident de revoir celui-ci et d'en établir un en commun faisant apparaître les logos de la zone, de la ligue et du comité. Cependant, F. DECHAUMET précise que l'organisation du WEPS est sous sa responsabilité.

A.M. ANTOINE aborde ensuite le budget prévisionnel adressé par le comité de Gironde pour cette organisation.

Elle constate les prix relativement élevés des repas (midi : 18.00 € et soir : 24.00 €).

Elle ne comprend pas comment les frais liés à l'arbitrage sont répercutés sur l'ensemble des stagiaires.

Le CTS précise que lors de l'arrivée de tous les stagiaires, une pochette leur sera remise contenant des tickets de tram nécessaires au déplacement pour aller dîner sur les quais. De plus, un t-shirt (valeur unitaire : 8.50 €) sera remis à chaque participant. Pour les entraîneurs participant à la journée JAPS, A.M. ANTOINE annonce qu'il sera remis le reste des t-shirts confectionnés pour l'assemblée générale fédérale étant donné qu'il en reste 36.

Elle précise que le montant demandé aux entraîneurs de pré-nationale est de 50 €.

Les élus décident donc de revoir le budget prévisionnel présenté car certaines dépenses (frais de cadeaux, de déplacements, ...) les font s'interroger.

FACTURES LIEES AU TIC U 16 :

La secrétaire générale a souhaité que les factures liées à l'organisation du TIC U16 soient discutées en réunion de bureau.

Elle s'interroge sur l'absence de devis. A. VOIEMENT est surpris de la remarque car personne ne lui a fait part de cette requête, mais déclare que dorénavant des devis seront établis.

Il tient cependant à faire remarquer que la ligue avait réservé pour 123 personnes et que suite à des désistements notamment chez les arbitres, ils n'étaient au final que 108 participants. Le comité des Pyrénées-Atlantiques a tenu compte de ces défections lors de la facturation.

Il est précisé qu'une péréquation entre les comités participants va être faite pour les transports.

PLACES ACHETEES LORS DE LA RENCONTRE FRANCE - ITALIE POUR LA COMMISSION TECHNIQUE :

A.VOIEMENT fait part de sa surprise suite à la réception d'un mail émanant d'A.M. ANTOINE concernant les places achetées pour la rencontre France - Italie à Pau.

Suite à la réunion de la commission technique, les participants étaient invités à rester pour suivre la rencontre France - Italie. Après vérification de la feuille d'émargement, il s'avère que 15 places avaient été achetées alors que seuls 12 personnes étaient présentes. La secrétaire générale a donc adressé un courriel demandant le nom des trois personnes ayant bénéficiées de ces places restantes.

A.M. ANTOINE tient à faire remarquer que la ligue vérifie toutes les factures (« nous ne payons pas les yeux fermés »).

Quant au président du comité des Pyrénées-Atlantiques il précise que tous les frais de restauration et réservations ont été avancés par le comité.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

La secrétaire générale informe les élus qu'à compter du 1^{er} juillet 2012, le courrier est enregistré électroniquement afin que celui-ci soit consultable.

Elle se tourne vers C. LECOMPTE afin qu'il fasse le nécessaire pour que le courrier soit consultable par les membres du bureau et tous les présidents de commission via le site de la ligue.

M. PREDIGNAC ne voit pas l'utilité d'avoir accès à tous les courriers. A.M. ANTOINE souhaite une totale transparence.

Elle ajoute que pour elle, tout courrier mérite une réponse. Les élus présents acquiescent.

COMPTES RENDUS DE REUNIONS :

A.M. ANTOINE demande que les comptes rendus de réunion soient adressés à la ligue quinze jours maximum après la date de réunion.

Elle a constaté que les procès-verbaux étaient souvent adressés aux membres présents pour validation mais qu'ensuite la ligue n'était pas destinataire.

FERMETURE DE LA LIGUE :

Les élus valident que la ligue sera fermée du 6 au 19 août 2012 inclus.

REGISTRE SPECIAL POUR LES ASSOCIATIONS :

Le registre spécial pour les associations est destiné à la Préfecture. Il sera tenu informatiquement.

CALENDRIER DES REUNIONS :

La secrétaire générale présente la proposition du calendrier des réunions.

Le comité directeur finances est prévu le 26 mai 2013.

Lors du premier comité directeur de la saison, il faut déterminer la date de l'assemblée générale de la ligue en sachant que l'assemblée générale de la FFBB se tiendra le premier weekend de juillet (5 et 6 juillet 2013) à Strasbourg.

Les élus du bureau quant à eux souhaitent reporter la date de l'assemblée générale de la ligue d'une semaine, soit le 15 juin 2013. La réunion de bureau permettant de préparer la réunion d'informations du matin de l'assemblée se tiendrait donc le 10 juin 2013.

FORMATION FBI V2 :

La secrétaire générale précise que la ligue a la possibilité d'envoyer une personne en formation pour le module FBI V2 dans le cadre de l'université d'été des 23, 24, 25 et 26 août 2012. C. LECOMPTE peut se libérer pour y participer mais ne serait-il pas opportun d'envoyer un utilisateur (une des secrétaires).

M. PREDIGNAC demande s'il n'y a pas la possibilité de demander l'intervention d'un formateur de la FFBB. Cela permettrait de réunir toutes les secrétaires et de délivrer une formation sur une journée unique. Le coût serait qui plus est très intéressant car la demande d'intervention d'un formateur revient à prendre en charge les frais de restauration et d'hébergement. La FFBB prenant en charge les frais liés au déplacement. Il faut donc faire la demande à la FFBB pour une intervention de Pierre HERMANN.

Le coût d'une participation à l'université d'été s'élève à 300 ou 350 € par personne. Agefos peut prendre en charge cette formation en cas de participation d'un salarié.

Les élus décident donc de demander l'intervention d'un formateur de la fédération.

PROCES VERBAUX :

↵ CRAMC

P. BARROUILLET présente le compte-rendu de la dernière réunion de CRAMC (PV ci-dessous).

↵ Stage de perfectionnement

A.M. ANTOINE présente le compte-rendu du stage de perfectionnement arbitres établi par William BURROU (voir ci-dessous).

↵ Commission technique

Le vice-président chargé de la commission technique fait ensuite un résumé de la réunion du 27 juin 2012 (compte-rendu ci-dessous).

A la lecture de ce procès-verbal, les élus souhaitent apporter quelques précisions :

- ✓ Connaitre le planning du TIC benjamins de Noël en insistant sur le fait que tous les matches doivent se dérouler dans la même salle.
- ✓ Il est inutile que chaque délégation se déplace avec deux arbitres puisqu'un stage de formation arbitres est organisé ce même weekend au Temple-sur-Lot.
- ✓ Suite au long débat qui s'est installé sur la mise à disposition des CTF auprès de la ligue, les élus du bureau de cette instance rappellent qu'une indemnité de 90 € par jour est versée aux comités sur présentation d'une facture.

↵ Equipe Technique Régionale

Le compte-rendu de la réunion de l'ETR du 15 mai 2012 est présenté et adopté.

CAS NASSER KHERKHACH :

Nasser KHERKHACH, arbitre région lors de la saison passée a été remis à disposition de la CDAMC 47 suite à une décision prise en réunion de CRAMC.

Ce dernier ne comprenant pas cette rétrogradation a fait un recours auprès de la FFBB et a créé une structure juridique au sein de la Préfecture d'Agen pour les personnes étant dans sa situation.

P. BARROUILLET précise que sa mise à disposition de son département a été faite au vu de ses notes et de son comportement. William BURROU a eu l'occasion de s'entretenir avec lui afin de lui préciser qu'il ne s'agissait pas malheureusement que de son comportement lors de rencontres.

Pour M. PREDIGNAC, observateur, qui a pu l'évaluer cette saison lors d'une rencontre d'honneur masculin, N. KHERKHACH est apte à officier sur des rencontres de ce niveau.

Le président de la CRAMC tient à souligner qu'il n'est pas le seul arbitre à avoir été remis à la disposition des CDAMC.

Il fait également part du souhait de Vincent GARBAY d'arrêter sa carrière d'arbitre suite à sa descente du championnat de France.

DEVIS DES RECYCLAGES DES OFFICIELS :

La secrétaire générale présente les deux devis pour les recyclages des officiels qui se tiendront le samedi 8 septembre à Hagetmau et le dimanche 9 septembre au Temple-sur-Lot.

Les devis ont été établis sur une base de 85 personnes.

Le devis de la Cité Verte présente une facturation individuelle journalière de 14.75 € et celui de la Base de Plein Air un montant unitaire de 14.50 €.

Le recyclage des observateurs se tenant le 8 septembre au Temple-sur-Lot, il faut demander un devis à la Base de Plein Air.

A.M. ANTOINE rappelle que lors de ces manifestations, le fournisseur officiel en eau est les Abatilles ou la Source des Pins et qu'à ce titre, il faut prévoir de récupérer les bouteilles à Arcachon.

SOUSCRIPTION A LA GARANTIE DES VEHICULES DES TRANSPORTEURS BENEVOLES :

Après discussion, il est décidé de prendre contact avec la FFBB afin de leur demander si les salariés et les CTS peuvent prétendre à cette assurance.

ESTIMATION POUR LE MEDECIN DU POLE ESPOIR :

Il est présenté le coût annuel demandé par le centre hospitalier de Mont-de-Marsan concernant la mise à disposition de temps médical pour le suivi des « pôliens » la saison prochaine.

Sur une base de deux demi-journées, les interventions débutant :

* Au 1 ^{er} juillet :	coût annuel :	20 425 €	soit coût mensuel :	1 702 €
* Au 1 ^{er} septembre :	coût annuel :	22 087 €	soit coût mensuel :	1 840 €

Avant de prendre une quelconque décision, les élus souhaitent connaître le montant maximal pris en charge par la fédération pour le suivi médical.

Certains élus émettent l'avis de s'engager sur une seule demi-journée par semaine.

F. BARERE voudrait savoir si le médecin du rugby a été contacté. Ils émettent l'idée de demander à nouveau au docteur PETUYA, celui-ci ayant déjà refusé par manque de temps. E. BRANA propose qu'une somme de dédommagement soit proposée à Serge PETUYA. Il ajoute qu'une saison au pôle court sur dix mois et non douze.

M. PREDIGNAC a quant à lui évoqué la possibilité de la prise en charge par le service médico sportif partenaire du CDOS.

Il est donc décidé que M. PREDIGNAC se renseigne auprès d'Alain GAROS pour toutes les questions relatives au médical pour les « pôliens » et que F. DECHAUMET va quant à lui demander des informations auprès de la DRJSCS.

Ce sujet sera donc re-abordé lors de la prochaine réunion de bureau malgré une demande de réponse pour la fin du mois.

COURRIER D'ONET :

La secrétaire générale présente un courrier reçu de la société de nettoyage (ménage et vitrerie) stipulant leurs nouveaux tarifs.

Les élus souhaitent que le contrat soit revu et qu'il soit mis en concurrence.

APPEL A CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DES TIL EN 2013 ET 2014 :

La fédération fait un appel à candidature pour l'organisation des TIL Minimes en 2013 et 2014.

Les membres du bureau ne souhaitent pas répondre à cet appel à candidature.

CANDIDATURE DE ROMAIN ETCHEVERRY :

A.M. ANTOINE présente la candidature de Romain ETCHEVERRY pour un poste en alternance en DEES Communication.

Les élus ne peuvent pas répondre favorablement à sa demande.

PLANNING DES STAGES POUR LA SAISON 2012 - 2013 :

En l'absence de la dernière mouture du calendrier des stages et formations, ce sujet sera abordé lors de la réunion de bureau du 3 septembre 2012 après avoir demandé à Robert BIALE la dernière mise à jour.

PROCHAINE REUNIION DU COMITE DIRECTEUR :

La prochaine réunion du comité directeur se tiendra le samedi 8 septembre 2012 au Temple-sur-Lot.

Le devis relatif au repas pris après la réunion mentionne un menu à 25 € café d'accueil inclus.

COUPE D'AQUITAINE FEMININE :

La coupe d'Aquitaine féminine se déroulera les 8 et 9 septembre au Temple-sur-Lot.

Les courriers aux équipes invitées ont été expédiés.

Certains clubs comme les JSA Bordeaux ont déjà retourné les documents demandés sachant que la date limite d'envoi est prévue le 15 août 2012.

A.M. ANTOINE rappelle que la ligue prend en charge financièrement 13 personnes par équipe.

Concernant l'animation pour la soirée conviviale, les musiciens de la saison passée étant indisponibles, elle a fait appel à ceux qui ont animé la soirée de gala lors de l'assemblée générale de la FFBB. Le coût de leur prestation s'élève à 400 €.

Elle ajoute que comme les autres années, le comité du Lot-et-Garonne prend en charge les boissons pour cette soirée.

ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE :

A.M. ANTOINE fait part aux élus du bureau de tous les messages de félicitations que la ligue a reçu concernant l'organisation de l'assemblée générale fédérale.

Elle annonce que le film retraçant ce weekend est disponible sur le site de la ligue.

Elle a émis l'idée de réunir les bénévoles et les producteurs présents lors du dîner régional afin de faire un débriefing. Le président fédéral, Jean-Pierre SIUTAT a souhaité être présent lors de cette soirée.

Est abordé ensuite le cas de la ligue de Normandie qui demande le remboursement des frais engagés (410 €) pour Jean-Yves GUINCESTRE suite à son élection en tant que délégué mais étant membre du comité directeur fédéral et donc pris en charge financièrement par la FFBB.

Les élus décident de procéder au remboursement de cette somme.

PAGE FACEBOOK :

Erick DAUZON en concertation avec Angèle ont émis le souhait d'ouvrir une page facebook au nom de la ligue d'Aquitaine.

M. PREDIGNAC ne voit pas l'intérêt de cette démarche. C. LECOMPTE ne se voit pas opposé à cette ouverture mais il s'interroge quant à l'utilité de cette page actuellement.

En cas de vote, M. PREDIGNAC tient à préciser qu'il s'abstiendra, le président quant à lui ne s'y opposera pas.

Les élus s'interrogent quant au responsable de diffusion des informations via le réseau social. A.M. ANTOINE annonce que le responsable serait la personne chargée de la communication.

CONTRAT D'ANGELE GUILLET :

Il est annoncé qu'en matière de communication, la ligue compte Angèle jusqu'à la fin du mois d'août. Son intervention coûte à la ligue environ 293 € par mois.

Il a été demandé au comptable de faire une estimation du coût d'une embauche en CAE, contrat aidé et d'une embauche relatif au groupe 3 de la CCNS. Elle révèle :

	CAE	Groupe 3 CCNS
20 ^H par semaine	303 € par mois	410 € par mois
28 ^H par semaine	635 € par mois	785 € par mois
35 ^H par semaine	1 046 € par mois	1 250 € par mois

Ces données sont des données chargées relatives à un SMIC mais elles ne tiennent pas compte des tickets restaurant.

M. PREDIGNAC précise que la prise en charge dans le cadre d'un CAE s'élèverait à 70 % de la somme.

Les besoins en matière de communication qui engendreraient une potentielle embauche sont :

- * administrer le site
- * développer le partenariat

Les élus ne souhaitent pas prendre de décision trop hâtivement. Ils souhaitent approfondir leur réflexion.

Ils reviennent sur la rémunération et soumettent l'idée de pouvoir la rémunérer en fonction du chiffre d'affaires réalisé (recherche de partenaires).

A.M. ANTOINE déclare qu'actuellement Angèle est en congés. Elle avait droit à 12 jours de congés et elle a comptabilisé 68 heures supplémentaires. 38 heures ont été récupérées mais pour les 30 heures restantes, la ligue ne peut lui payer (interdit).

La secrétaire générale s'est renseignée et il serait possible de prolonger le contrat civique d'un mois ce qui permettrait de pouvoir lui rendre les 30 heures fait en sus.

Il est rappelé que la prolongation du contrat du service civique n'a pas besoin de l'aval du comité directeur contrairement à une embauche en CAE par exemple.

FACTURE DE LA CITE VERTE ADRESSEE DIRECTEMENT A FLORENT DECHAUMET :

F. DECHAUMET a reçu à son domicile une facture de la Cité Verte relatif à des repas pris le 16 juin 2012 lors d'un stage de sélection.

Après explication, la ligue décide de prendre en charge le déjeuner de Florent uniquement, pour cette journée.

Le CTS poursuit en précisant qu'il a demandé le remboursement de son déjeuner le jour de l'assemblée générale de la ligue.

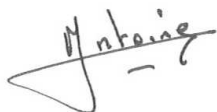
INTERVENTION DANS LES COMITES POUR LA FORMATION DES CADRES :

F. DECHAUMET s'interroge sur le mode de remboursement quant à ses interventions au sein des comités départementaux pour la formation des cadres.

En septembre 2011, il s'est rendu en Gironde afin de valider les initiateurs, le remboursement des frais de déplacements doit être demandé au comité de Gironde.

Séance levée à 21^h53

La Secrétaire Générale
Anne-Marie ANTOINE



Le Président
Christian LECOMPTE



Réunion CRAMC du 11 juillet 2012

Présents : G. Lalaude, R. Morlières, S. Koukoute, E. Lasserre, P. Dufau, M. Chaigne, W. Burrou, P. Barrouillet, P. Violeau

Excusés : Y. Melab, B. Curculosse, E. Camblats. P. Olivier, R. Leroux, M. Carrère.

La réunion est la première du mandat et commence par un tour de table de présentation afin que chacun connaisse les différents membres présents ; Patrick Barrouillet clôturant par une présentation des rôles des absents. Il précise que Yacine Melab travaillera durant 30 jours cette saison pour le compte de la CRAMC. Il précisera ultérieurement la répartition de ces 30 jours.

Evelyne Lasserre et Steve Koukoute précisent qu'on peut les joindre par mail en écrivant à cdamc24@orange.fr.

↳ Arbitres :

Max Chaigne est confirmé dans son rôle de répartiteur arbitres. Il fera les remplacements jusqu'au vendredi soir, ensuite si les arbitres ne sont plus disponibles ils devront contacter leur président de CDAMC. La procédure pour les remplacer sera à mettre au point entre les présidents et Max qui devra être mis au courant des modifications au plus tard le lundi suivant la rencontre pour les saisir.

Patrick reprend la liste des arbitres par groupes et la CRAMC confirme le niveau de pratique régionale de chacun des membres du groupe CF Jeunes (ex CF3). La CRAMC communiquera lors des stages de recyclage la composition des trois groupes : honneur, promotion et pré-nationale.

Lors des citations de certains arbitres, des commentaires sont faits (notamment sur leur comportement lors des rencontres). Gilles Lalaude demande si les arbitres sont informés des remarques faites sur leur agissement. Patrick répond en évoquant le partenariat prévu avec la commission de discipline, et la possibilité de suspendre un arbitre si son comportement n'est pas correct. Ces dispositions seront expliquées lors du stage de début de saison.

Nous évoquons ensuite deux cas : celui de Valérie Laboubé, les membres présents confirment le choix de la CRAMC du mois de mai de ne plus la compter dans les arbitres CF Jeunes. Un échange a lieu sur la volonté de Pauline Mazaniello de reprendre, après une année sabbatique. Il semble, réglementairement, qu'elle puisse reprendre au niveau où elle avait arrêté, en CF et non en Ligue.

Patrick présente les 4 axes de travail que se fixe Yacine Melab :

- * La formation continue (10 jours)
- * La détection, formation, suivi des potentiels (9 jours)
- * Le perfectionnement du groupe Pré-nationale (5 jours)
- * Organisation et gestion des cadres CF-Bénévoles (6 jours)

Il compte sur William Burrou pour l'épauler dans ses missions, et souhaite connaître rapidement les noms des formateurs départementaux.

Gilles Lalaude s'interroge sur la possibilité de faire intervenir des joueurs lors des stages de formations des arbitres. Un échange a lieu, nous ne prenons pas de décision, mais un rapprochement avec la formation des entraîneurs semble une piste à développer pour ce genre d'intervention.

↳ OTM :

- * Répartiteur : Patrick Barrouillet rend hommage au travail fait dans le passé par Claudine Latrubesse et souhaite faire appel à une nouvelle personne pour le présent mandat. Rodolphe Morlières s'est proposé. Patrick l'a averti des difficultés du poste, et de la complexité qu'il pourrait y avoir à combiner ses différentes responsabilités. Rodolphe Morlières s'en dit totalement conscient et assumera pleinement les responsabilités de cette fonction notamment sur le plan de la disponibilité, de la rigueur et de l'investissement. Rodolphe Morlières précise qu'il enverra ses désignations à Patrick

Barrouillet pour validation avant leur publication. Patrick lui demande de réfléchir à comment faire pour faire sortir autant que possible les OTM de leur département. Il propose de regarder les désignations des arbitres pour envisager un covoiturage commun, arbitre + OTM.

Patrick Barrouillet précise également qu'à partir de la saison 2012/2013, les OTM des rencontres de haut niveau seront désignés par le répartiteur des OTM championnat de France.

Le choix de Rodolphe Morlièras comme répartiteur des OTM championnat de France et haut niveau est validé par les membres présents de la CRAMC.

- ✱ Référent OTM Ligue : Il n'y a pas actuellement de référent Ligue. Le recyclage sera encore cette année de la responsabilité du groupe HN mais à terme il semblerait logique que ce soit le référent OTM qui ait en charge cette organisation. Patrick rappelle qu'il faudra que chaque département fournisse le nom de son référent départemental, afin qu'ils soient en contact et harmonisent les formations d'OTM dans les départements.

↳ Stages de recyclage :

Pour cette année les arbitres et les OTM auront chacun une journée de stage, le 8 septembre à Hagetmau pour ceux du 40 et du 64, le 9 septembre au Temple sur Lot pour ceux du 24, du 33 et du 47. Bien entendu si un arbitre n'est pas disponible sur la date correspondant à son département il pourra s'inscrire sur l'autre date.

Nous échangeons sur les désignations à prévoir sur ce même weekend pour la coupe d'Aquitaine féminine, il est demandé à Max de chercher parmi les femmes arbitres celles qui pourront officier.

↳ Infos diverses :

Patrick interroge Gilles Lalaude sur ce qu'il envisage de faire dans le cadre de la CRAMC. Il lui propose de réfléchir pour la prochaine réunion à des procédures d'accueil des officiels qu'on pourrait transmettre aux clubs, il pourrait aussi être le destinataire des « remarques » faites par les entraîneurs ou les dirigeants sur le comportement des arbitres... n'étant pas lui-même un arbitre nous pensons que les dirigeants et entraîneurs pourraient davantage participer s'ils savaient que ce n'est pas un arbitre qui récoltera ces informations et pourra au besoin les rendre anonymes.

Rodolphe Morlièras présente les demandes de deux officiels girondins :

- ✱ Cédric Régnier qui souhaite connaître les raisons de son rythme peu élevé de désignations et qui plus est sur le même niveau (honneur).

Max Chaigne répond que si Cédric Régnier présente un tableau d'indisponibilités fixe qui ne bouge pas aussi fréquemment que la saison écoulée, alors il pourra le désigner régulièrement.

- ✱ Stéphanie Gaillard qui souhaite savoir s'il existe une possibilité de pouvoir intégrer le groupe des OTM CF1 sur la saison 2012/2013, demande qu'elle avait effectué en fin de saison 2011/2012 mais sans réponse. Les membres de la CRAMC se positionnent sur le fait que les groupes de niveaux sont validés et qu'une intégration en CF1 ne pourra se décider qu'en fin de saison.

Patrick Barrouillet informe les membres de la CRAMC que les Journées Nationales de l'arbitrage auront lieu cette année du 26 au 29 octobre.

Fin de la séance à 22^H30

Patrick BARROUILLET
Président de la CRAMC



COMPTE RENDU
STAGE PERFECTIONNEMENT LIGUE
16/17 JUIN 2012 – MONTARDON

STAGIAIRES POTENTIELS : 19

STAGIAIRES PRESENTS : 11

ENCADREMENT :

Eric CAMBLATS, Erwan REMOND, BURROU William, Aurelie LOPES (coach)

PREAMBULE :

Ce stage a réuni des arbitres (départementaux et régionaux) voulant valider leur changement de club pour le compte de la charte de l'arbitrage et d'autre sont venus pour ce perfectionner.

Le support du stage était le TIC U16 LIGUE, il a donc fallu couvrir toutes les rencontres sur le terrain mais aussi aux tables de marques.

THEMES ABORDÉS :

- Mécanique (passage Z6),
- Vidéo,
- Fondamentaux défensifs (intervention coach)
- Qcm,
- Coaching.

RESULTATS :

	Départ.	QCM	PARTICIPATION ACTIVE
BERMUDES Pédro	33	14	OUI
MBABA Ndaw	33	17	OUI
REGNIER Cédric	33	17	OUI
TAPIE Fabien	33	11	OUI
DUPOUY SISTERON Baptiste	40	20	OUI
REZONVILLE Thierry	40	13	OUI
PEAFRINI Bastien	47	14	OUI
ROQUES Maxime	47	11	OUI
SANCHEZ Jean pierre	47	16	OUI
MIRAMON Romain	64	16	OUI
TLEMSANI Gilles	64	8	OUI

PROPOSITION D'EVOLUTION :

	Départ.	Niveau actuel	Aptitude
BERMUDES Pédro	33	Dép.	Niveau 1 Département
MBABA Ndaw	33	Dép.	Honneur Ligue
REGNIER Cédric	33	Honneur Ligue	Honneur Ligue
TAPIE Fabien	33	Honneur Ligue	Honneur Ligue
DUPOUY SISTERON Baptiste	40	Honneur Ligue	Promo Ligue-CFJ
REZONVILLE Thierry	40	Niveau 1 Département	Honneur Ligue
PEAFRINI Bastien	47	Niveau 1 Département	Niveau 1 Département
ROQUES Maxime	47	Niveau 2 Département	Niveau 2 Département
SANCHEZ Jean pierre	47	CF3	Pré-nationale
MIRAMON Romain	64	Honneur Ligue	Honneur Ligue
TLEMSANI Gilles	64	Reprise	Honneur Ligue

CONCLUSION :

Bonne ambiance, motivation et implication de tous.

Petit bémol au niveau des inscriptions et des défections de dernière minute qui ont bouleversées l'organisation. Il faudra à l'avenir modifier le système d'inscription !!!

Tous les arbitres concernés sont donc validés au titre de la charte de l'arbitrage.

Merci au CD 64 et à Robert BIALE pour la qualité de l'accueil et de l'organisation.

William BURROU.

Commission Technique Régionale Aquitaine

Pau le 27 Juin 2012 (10h/17h30)

Compte- Rendu

***Présents :** Christian LECOMPTE (Président Ligue Aquitaine), Alain VOIEMENT (Vice-Président ligue Aquitaine chargé de la Technique), Frédéric TAUZIN (Président CD 33), Florent DECHAUMET (CTS Aquitaine), Christelle BOEL, Jeff TOFFOLI (CTF 47), Frantz APPEL (CTF 33), Michaël LAVALEUR, Hélène REQUENNA (Pôle Aquitaine), Laurent BEAUMES, Jérôme MANSANNE (CTF 40), Robert BIALÉ (CTF 64), Jean-Baptiste MANCEL (C°TD 64), Gilles ORTIOU (C°TD 33).*

***Excusés :** Vincent BOURDEAU (CTS Aquitaine), Thierry FABBRO (CTF 33), Philippe PILAT (CTF 24), Sébastien SAUBADU (CD40), Christian DUSSOUY (CD47), présidents commissions techniques 47 et 24.*

Ordre du jour:

1-Composition et organisation de la Commission Technique Régionale Aquitaine 2012/2013

Monsieur Alain VOIEMENT accueille les participants au centre Nelson Paillou de Pau. Il présente aux participants la structuration de la nouvelle commission technique régionale, décidée par le comité directeur de la ligue Aquitaine après les dernières élections de Juin 2012, qui sera composée des CTS, CTF, responsables du pôle espoirs, présidents des commissions techniques départementales, supervisée par lui-même, en tant que vice-président de la ligue détaché à la Commission Technique, et coordonnée par Robert BIALÉ (Responsable coordonateur de la commission technique régionale)

2-Relations et communication avec la Zone Sud-Ouest

- Alain VOIEMENT, et Robert BIALÉ souhaitent participer à la réunion de la zone Sud- Ouest du 28/09/12, afin que l'Aquitaine soit représentée, ait la capacité de s'informer, de se positionner sur certains sujets concernant cette structure, et surtout d'informer les comités départementaux des diverses manifestations et dates de déroulement, afin d'éviter certains désagréments du passé.
- .Les 4 comités présents (A voir : CD 24 ?) se positionnent pour une participation au TIC B2 Zone (Pâques 2013), mais avec une formule à revoir, et des installations plus adaptées que celles du dernier tournoi de Pâques 2012.

3-Calendarier 2012/2013

- Le calendrier 2012/13 (ETR du 09/06/12), et le compte-rendu de la réunion ETR de Vieux Boucau du 09/06/12 sont repris pour aborder les dates du TIC B2 (U13) de Noël 2012, ainsi que certains points peu définis.
- Après une longue discussion, et quatre possibilités de dates (toutes avec avantages et inconvénients), il est retenu à la majorité des présents la volonté de retenir les 22/23/24 décembre 2012. Avec arrivée le samedi 22/12/12 à midi pour les CD 33, 40, 64 et arrivée plus matinale pour les CD 47 et 24 qui se rencontreront le samedi matin. Le départ du TIC se fera le lundi 24/12/12 à 14h après le repas.
- Après s'être assuré de la disponibilité à ces dates de la base du Temple sur Lot, les différents créneaux horaires des rencontres sont définis. Robert BIALÉ fera parvenir prochainement aux intéressés l'ordre des rencontres
- Une réunion de la Commission Technique Régionale aura lieu le samedi soir 22/12/12 au Temple sur Lot.
- Ce tournoi a un objectif de détection des joueurs, mais doit respecter aussi le côté « compétition » du rassemblement des 5 comités.

4-Formation du Joueur (Michaël Lavaleur)

- En dehors des points cités par ailleurs, le calendrier de la formation du joueur est validé.
Michaël LAVALEUR donne l'état des participants au pôle à la rentrée scolaire 2012.

5-Formation des cadres (Florent Dechaumet)

- Le principe des équivalences par rapport au CQP est terminé (Date butoir 21/04/12)
- Il existe maintenant une procédure simplifiée pour faire une VAE simplifiée (où le candidat doit remplir un maximum d'Unités de Compétences), que les candidats envoient directement à Paris (sans passer par les CTF !).
- Si le candidat est en formation CQP, il répond au statut de l'entraîneur. Il en est de même s'il entre en formation « Entraîneur Régional »
- CQP : Deux sessions de contrôle (09/05/12 et 11/06/12) à la FFBB. On reste dans l'attente des résultats décidés par la commission fédérale
- Il est rappelé qu'il faut avoir l'attestation PSC1 **avant** l'entrée en formation « Entraîneur Jeune » ou CQP.
- La formation initiale « Animateur », et « Initiateur » reste au niveau ces départements, mais il faut renouveler les conventions entre les CTF, et le CTS responsable de la formation des cadres.
- Concernant le statut de la ligue, il suffit d'avoir une carte validée (recyclage national **ou** régional effectué)
- Il est demandé par la commission technique régionale de ne pas imposer aux entraîneurs un deuxième recyclage dans la même saison, et de ne plus mettre en bonus un point au classement général. Cette situation a été très mal vécue la saison dernière par tous les participants à la journée 18/12/11 au Temple sur Lot.
- 25/26 Août 2012 à Bordeaux (JSA) : WEPS pour entraîneurs du championnat de France (Seniors et Jeunes)
- 25 Août 2012 à bordeaux : JEPS pour les entraîneurs en championnats de ligue masculin et féminin de pré-national.
- 22/12/12 : JEPS ligue Aquitaine au Temple sur Lot : Championnat Jeunes Ligue avec deux conférences en matinée, suivi du TIC U13 l'après-midi, et remise des attestations de présence à 17h00.

6-Questions diverses

- Il est souhaité par la majorité des participants un comité technique au cours de ce TIC B2 (avec présence de Vincent BOURDEAU, ou Michaël LAVALEUR -Responsables formation du joueur en Aquitaine-, plus deux « assesseurs » afin que l'esprit de ce tournoi soit respecté (Formes de jeu, comportement, état d'esprit, etc...).
- Afin de maintenir une certaine cohérence sur toutes les rencontres, il est souhaité aussi que chaque délégation amène deux arbitres, que ceux-ci soient présents sur l'ensemble du tournoi, et que le CTS responsable de la formation du joueur leur rappelle les points importants du tournoi dans le déroulement du jeu.
- Florent DECHAUMET propose la tenue de statistiques par les élèves de la faculté des sports de Bordeaux, et certains entraîneurs en formation CQP. La proposition est acceptée si cela se fait en dehors des paramètres d'organisation du TIC, et si les statistiques sont remises uniquement aux CTF, et CTS.
- Suite à la réunion de l'ETR de Mont de Marsan du 18/01/12, il serait souhaitable qu'après avoir reçu les formes de jeu défensives, l'ensemble des participants reçoivent les formes de jeu offensives des BF/BM.
- La majorité des participants se positionnent pour le maintien du TIC U16 pour la nouvelle saison, la date proposée est le week-end des 8/9 Juin 2013 à Pau/Montardon. Même si ce tournoi n'a pas un grand intérêt dans la filière de haut niveau, il présente

un intérêt non négligeable dans l'animation des départements, et l'observation de l'évolution des jeunes sur plusieurs années. Il est précisé que les CTF ne travaillent pas uniquement pour le haut niveau « Jeunes ».

- Robert Bialé prend la parole pour dire qu'il y a une volonté de détection, d'animation, et de développement chez les CTF, que le TIC U16 rentre dans ce cadre, et que la formation au niveau des benjamins doit rester au niveau des comités départementaux.
- Le sujet d'une compétition au niveau des BF/BM (U13) dans la ligue d'Aquitaine est abordé ; Chaque comité (commissions techniques départementales, responsables du pôle, CTS, CTF) doit faire une réflexion sur le sujet, et en faire un compte-rendu à la réunion de la C°TR du 22/12/12 au Temple sur Lot.
- Il est souhaitable d'éviter des actions parallèles sur les mêmes week-ends (exemple le stage des « 99 » et TIC U16 les 16/17 Juin 2012), afin que les CTF puissent suivre leurs joueurs/joueuses.
- Une tenue vestimentaire, ainsi qu'un comportement adéquats sont demandés aux cadres des sélections lors des TIC, CIC, stages, etc...
- L'ensemble des participants de la commission technique régionale se prononcent contre un TIC B1 (Voir compte-rendu ETR du 09/06/12), et sont pour le maintien du CIC B1 grands gabarits de Vieux Boucau.
- Un long débat s'installe sur la collaboration (mise à disposition) des CTF auprès de la ligue. Ce sujet mérite une étude approfondie entre les présidents des comités départementaux et la ligue. Différents cas de figures sont évoqués (Sélections ligue, TIC, CIC, organisation manifestations ligue, déclarations des manifestations, devis, agréments, etc...). Alain VOIEMENT, et Frédéric TAUZIN (présidents de comités départementaux) feront remonter ce problème au comité directeur de la ligue. Le positionnement des intervenants extérieurs (hors CTF) est aussi évoqué.
- Un budget de fonctionnement de la commission technique régionale doit être établi, en particulier sur le montant des coûts réels de formation.
- Frédéric TAUZIN (Président CD33) précise que Thierry FABBRO est nommé coordonateur de la formation en Gironde, et qu'il ne pourra participer que très ponctuellement à la commission.

Ce compte rendu fait état des travaux effectués au cours d'une réunion de 6 heures, où tous les participants ont fait preuve de réflexions, de bonne volonté, et de bonne foi. Il serait souhaitable que le bureau de la ligue Aquitaine (23/07/12), et du comité directeur de la ligue (08/09/12) avalisent ces propositions...

Robert Bialé...29/06/12

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'E.T.R

Du 15 mai 2012

Assistent à la réunion : Frantz APPEL, Laurent BEAUMES, Robert BIALE, Christelle BOEL, Florent DECHAUMET, Thierry FABBRO, Angèle GUILLET, Jérôme MANSANNE, Philippe PILAT et Michel PREDIGNAC

13^H30 : **L'ANIMATION « BEACH BASKET » :**

Michel PREDIGNAC lit le courrier expédié aux présidents des cinq comités (certains CTF n'étant pas informés).

En fait tous les CTF n'ont pas eu connaissance de ce courrier. Un tour de table est proposé. Seuls les CD 24, 47 et 64 ont demandé à leurs cadres de participer. Les autres ne participeront pas sauf peut-être Jérôme MANSANNE qui précise que cette action pourrait correspondre à sa mission.

Angèle GUILLET précise les modalités d'organisation : arrivée des bus et dépose des jeunes (sous contrôle de l'encadrement). Les comités départementaux doivent dès que possible communiquer les devis des transporteurs pour établir la péréquation.

1. La formule :

Les matches se dérouleront en 3 x 3 sur six demi-terrains. Les équipes mixtes de 5 ou 6 joueurs afin de proposer aux jeunes le plus de temps de jeu. Nous attendrons la liste des participants car le comité départemental de Gironde n'a pas encore évoqué cet aspect et le comité des Landes pourra s'adapter (140 à 150 participants). Les deux structures gonflables seront prêtées par la FFBB, les paniers pour le troisième terrain par le comité de Dordogne. Les terrains balisés le matin même et la zone de jeu encadrée de barrières.

2. La planification des rencontres :

L'ordre et le nombre de rencontres seront établis pour le 4 juin et communiqués aux participants : poule de six ou cinq comme présenté par Florent DECHAUMET.

Les effectifs seront transmis avant le 30 mai par les participants.

3. Les autres points :

Les rencontres se dérouleront de 11^H30 à 16^H30.

L'animation musicale du tournoi est confiée à un habitué, l'accès à des sanitaires est prévu, les enfants auront des casquettes et de l'eau sera à leur disposition (pas de baignade autorisée sauf avec les parents et en fin de tournoi).

Le match des « célébrités » aura lieu à 17^H (possibilité d'y assister).

4. La formation du joueur et les prochaines actions :

Le CIC de Vieux Boucau (9 et 10 juin) : l'arrivée est souhaitable le vendredi à 20^H. Les horaires d'utilisation des salles seront flexibles et nous adapterons le programme. Le comité des Landes s'occupe du matériel pédagogique pour le matériel spécifique, le comité de Dordogne et le pôle.

Laurent BEAUMES souhaite connaître les effectifs pour le 25 mai.

5. Les autres points abordés :

Les CTF reviennent sur le TIC de zone qui était organisé au Temple sur Lot pour Pâques (niveau de l'arbitrage, terrains en goudron avec trois matches par jour).

La dernière réunion de l'ETR se tiendra à 18^H le samedi 9 juin sur place.

Les délégations doivent prévoir des sacs de couchage pour tous.

Le TIC U16 est évoqué et le comité de Gironde prévient qu'il ne participera sans doute pas. La date de ce tournoi est discutée (il faudra en reparler avec les dirigeants concernés).

15^H30 : **LA FORMATION DES CADRES :**

1. Le COP « Technicien Sportif Régional » :

Florent DECHAUMET fait le point sur les dossiers d'équivalence qui ont dû être traités dans l'urgence.

Les formules « initiateur » et les autres seront à revoir prochainement et le passage systématique du PSC 1 également.

Le point sur les candidats à la nouvelle formule : il faudra reprendre l'évolution des nouveaux diplômes lors de la dernière réunion (le séminaire des CTS se déroulant du 21 au 25 mai prochain).

2. Les VAE :

Ces points n'ont pas pu être évoqués ils seront traités en juin.

3. Le calendrier 2012 :

Sans la présence de Michaël LAVALEUR et de Vincent BOURDEAU, nous n'avons pas assez d'éléments et Florent DECHAUMET s'engage à faire une proposition après en avoir discuté avec Vincent BOURDEAU. Dès que possible !

Les discussions sont arrêtées à 16^H30. Le bilan sera fait dans les dix jours.

Le CTS coordonnateur de l'ETR de Basket Ball
Florent DECHAUMET